

COMMUNIQUÉ
9 janvier 2017

**ÉPIDÉMIE DE GRIPPE :
L'AD-PA TIRE LA SONNETTE D'ALARME**

L'AD-PA a participé ce lundi à la réunion organisée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) afin de faire un point national sur l'épidémie de grippe.

L'AD-PA rejoint la DGCS quant à l'utilité de rappeler en cette période critique les recommandations qui s'imposent tout en redisant que ces mesures ne peuvent être mises en œuvre que dans le strict respect des libertés individuelles.

Les premières remontées d'informations et éléments épidémiologiques laissent néanmoins craindre un épisode grippal aussi sévère que celui de 2015 qui a causé le décès de 16 000 personnes âgées, soit plus encore que les 15 000 morts de la canicule de 2003.

L'AD-PA a donc très fortement rappelé sa grande inquiétude face à l'épidémie en cours et demande à l'Etat de très rapidement mettre en œuvre tous les crédits et moyens nécessaires pour permettre de renforcer les équipes professionnelles en établissement comme à domicile.

Face à la situation actuelle, l'Etat doit aller au-delà de simples rappels d'information et doit prendre toutes les mesures qui s'imposent pour traiter les situations qui se voient (en établissement) comme celles moins visibles (à domicile).

L'AD-PA en appelle à très courts termes à une réaction forte et effective des Pouvoirs publics pour répondre à l'urgence actuelle et rappelle qu'à moyen terme seule la création d'une réelle prestation autonomie permettra d'améliorer de façon pérenne l'accompagnement quotidien de nos aînés.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées